



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métallurgie

Question écrite n° 9056

## Texte de la question

M. Gautier Audinot appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'industrie de décolletage qui regroupe 1 000 entreprises, représentant 27 000 emplois et un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs. Bon nombre de ces entreprises se sont engagées, dans un souci de compétitivité, sur des baisses de prix pour les années à venir dans le cadre de plan de progrès, afin de satisfaire aux objectifs de gains de productivités imposés par les donneurs d'ordre. De ce fait, une réduction imposée et massive du temps de travail aurait un effet inverse à celui recherché, la perte de parts de marché provoquant la fermeture d'entreprises et la réduction de l'emploi. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a attiré l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en place de la réduction du temps de travail à trente-cinq heures dans l'industrie du décolletage. L'efficacité et la cohérence de la loi relative à la réduction du temps de travail relèvent pour une bonne part de son application simultanée, ou au moins sur une période courte, à l'ensemble du secteur productif, évitant ainsi d'éventuelles distorsions entre différentes branches économiques. Dans le cas de l'activité qui vous intéresse, le décolletage, qui apparaît comme exerçant un rôle de sous-traitance des industries mécaniques, une mise à l'écart du champ d'application de la loi n'est pas souhaitable, car elle heurterait l'interdépendance de cette activité avec celles dont elle est complémentaire. En outre, les entreprises qui emploient en proportion élevée des salariés dont la rémunération est peu éloignée du SMIC bénéficieront d'avantages financiers qui leur permettront, si elles mettent en place une réduction du temps de travail avant l'abaissement de la durée légale, d'affronter la concurrence dans de meilleures conditions.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gautier Audinot](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9056

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 janvier 1998, page 381

**Réponse publiée le :** 1er juin 1998, page 3042